

le 6 mai 2015

## **IAN M. SOLLOWAY – LE MÉRITE DISCOURS**

Comme le grand écrivain américain **Mark Twain** a dit :

**“Avec une telle introduction, je peux difficilement attendre pour entendre ce que je vais dire moi-meme”.**

M. le Bâtonnier, Mme la Bâtonnière élue, Messieurs et Madames les anciens bâtonniers et bâtonnières, membres du conseil du Barreau de Montréal, distingués invités, chère famille, chers collègues, et chers amis,

Je veux d’abord remercier le conseil du Barreau de Montréal, le comité de sélection du mérite et le conseil des anciens bâtonniers, pas seulement pour ce grand honneur que vous m’accordez ce soir, que j’accepte avec une énorme fierté et humilité, mais aussi pour votre engagement et dévouement continus envers notre Barreau de Montréal. Merci.

Mesdames et Messieurs, pour être mentionné dans le même cercle des récipiendaires distingués de ce prix, qui m’ont précédé, c’est vraiment un grand honneur. Me Gabriel Lapointe, Me Jean-Jacques Gagnon, Me Pierre Fournier, L’Honorable Michel A. Pinsonnault, maintenant juge à la Cour Supérieure, et le grand Me Phillip Casgrain, entre autres, sont des noms illustres dans notre profession, connus et respectés par tous et par toutes pour leurs contributions soutenues et remarquables à la profession et à notre barreau montréalais.

Quoi que je suis entré en pratique en 1975, et que j'étais membre du comité de discipline du Barreau de Québec et du comité de liaison à la Cour Supérieure en matières familiales dans les années 1990 et 2000, mon implication au sein du Barreau de Montréal a vraiment débutée en 2009, lorsque j'ai pris charge de la Section anglophone du Barreau de Montréal. La Section anglophone était mieux connue à ce temps-là *comme "un dead poet's society", la seule et unique fonction de laquelle était de se réunir une fois par année en mars, sous une pleine lune, en présence de 6 ou 7 avocats, pour choisir nos 3-4 candidats pour le prochain conseil du Barreau de Montréal*". En prenant charge de la Section anglophone, j'ai décidé que cette culture devrait changer, et, je suis fier de dire aujourd'hui, 6 ans plus tard, avec le support, travail et détermination de plusieurs de mes collègues, nous avons atteint notre objectif.

I am extremely proud to say that the English-Speaking Section of the Bar of Montreal, which I have been privileged to Chair for the past 6 years, is now a respected, active, visible, and major participant in the Montreal legal community – a participant that is recognized for the excellence of our programming, for the thoughtfulness of our interventions, and perhaps most importantly, for the embodiment of the uniqueness of our Montreal Bar and the diversity that it represents. Je me rejouis de notre participation et contribution dynamique de la section Anglophone à l'évolution de la communauté juridique montrealaise, mais également à l'épanouissement d'un système de justice respectueux des droits et libertés de l'ensemble de nos concitoyens et concitoyennes.

En 2009, nous avons inauguré notre première conférence qui était jamais donnée par la Section anglophone du barreau dans ses presque cents ans d'histoire – le *"Trial Practice Do's and Don'ts: Hot Tips from the Experts"*, laquelle est devenue synonyme de la section anglophone. Quand nous avons décidé de mettre en place cette conférence, notre objectif était d'offrir une conférence de la

plus haute qualité, menée par des plaideurs les plus chevronnés de notre barreau et des juges les plus respectés de la magistrature, qui participeraient comme conférenciers dans une conférence qui sera reconnue par son excellence et pratique, avec l'application quotidienne pour tous les plaideurs. Je suis fier de vous dire ce soir que le "Do's and Don'ts " est devenu une des conférences le plus connues et anticipées du barreau chaque année.

C'était en 2011, quand le Bâtonnier à l'époque, Me Nicolas Plourde m'a invité à faire partie du comité organisateur de la *"Conférence des présidents des barreaux des grandes villes mondiales"* tenue à Montréal, que j'en suis venu à comprendre et à apprécier réellement le très grand respect que les barreaux des plus importantes villes du monde accorde à notre Barreau de Montréal. Et ça ne devrait pas être une grande surprise. Nos avocats Montréalais sont chefs de file de la profession légale du monde par notre bilinguisme, notre tradition bi-jurale, notre polyvalence, et notre expertise dans des domaines divers. Nous sommes capables de représenter des clients québécois, canadiens, américains, européens, bref, des clients à travers du monde de très grande envergure.

Mesdames et messieurs, ce soir est une occasion qui me permet d'offrir quelques remerciements.

Je veux d'abord remercier ,Me Mélanie Dugré , pour son très gentil article sur mon parcours professionnel dans la récente édition de *" l'Infolettre du Barreau "*. Comme un de mes collègues m'a dit après avoir lu l'article:

*"Ian ", he said, "it just goes to prove that if you hang around long enough, they're bound to give you something".*

Je veux reconnaître et remercier aussi pour leurs présences ce soir, mon beau-frère, Me David Linetsky et ma belle-sœur, Hugette, ainsi que mon cher ami Monsieur Richard Wise, et mes associés avec qui j'ai travaillé depuis tant d'années.

Mes remerciements et salutations à notre directrice générale du Barreau de Montréal, Me Doris Larivée, pour sa contribution exceptionnelle au fonctionnement quotidien du notre barreau, ainsi que pour son appui continu et soutenu pendant ma présidence de la Section anglophone du Barreau de Montréal.

Au nom de la section anglophone anglophone de barreau et en mon nom personnel, je veut aussi profiter de cette occasion pour saluer, féliciter et remercier notre Bâtonnier et mon ami, Me Greg Moore pour "*son leadership sage et exemplaire*" qu'il a démontré pendant son bâtonnat.

Je veux remercier aussi mes collègues du Barreau de Montréal qui ont donné et donnent encore de leurs temps et talents en participant aux comités et / ou aux activités du Barreau de Montréal. Grâce à votre participation, vous avez contribué au rayonnement de notre barreau, de notre communauté légale, et de notre ville de Montréal. Ce sont tous nos membres qui profitent de votre implication au sein de notre barreau.

.

Lastly, but certainly not least, I have been blessed with a wonderful, loving family. A ce temps, je veux reconnaître la presence de ma chère famille que je veux remercier – my extraordinary wife Louise and my terrific children -

my daughter Heather, my son-in-law Adam, and my son, Bryan, all of whom are making their own individual and distinct marks in their chosen fields of endeavour.

Louise, although you often refer to the Lord Reading Law Society and the English-Speaking-Section of the Bar of Montreal as “ *my other wives*”, I thank you so very much for your love, patience and understanding, and for allowing me whatever “*time and space*” I needed to fulfill my various professional and community responsibilities and commitments. I know that you don’t like the spotlight or being the focus of attention. However, I want to say publicly that you are my love, my inspiration and my best friend.

One person who is not present tonight, but whom I wish to recognize publicly for the very first time is my first grandchild, ma petite-fille, Emma Saks, a baby girl and our family’s newest pride and joy, born at the St. Mary’s Hospital on March 18, 2015 to two loving parents, my daughter Heather and my son-in-law Adam.

And I want to assure everyone present to-night that it is absolutely untrue that the first words Emma will be taught are :

*“ Don’t forget to reserve my rights under Art.54.1”.*

Mesdames et messieurs, j'ai eu le privilège, durant ma vie d'être un membre d'une merveilleuse profession que j'adore, et d'avoir grandement apprécié, au moins la plupart du temps, de la pratique du droit de la famille, ainsi que d'avoir eu l'occasion de donner en retour à ma profession et à la communauté dans son ensemble. Ca peut sembler banal et cliché, mais je ne peux m'exprimer autrement, que si j'ai contribué quelque peu à notre profession au fil des ans, je ne pouvais pas le faire sans l'enthousiasme, l'engagement, et de l'aide de

beaucoup d'entre vous ici ce soir. Je remercie tous ceux qui ont encouragés, soutenus, et travaillé avec moi, et m'ont fourni de conseil au fil des ans. Vous savez qui vous êtes. Je vous remercie beaucoup

En terminant, je veux dire que j'ai toujours essayé de vivre et de me conduire par le mantra de Monsieur Winston Churchill qui a dit:

**«We make a living by what we get; We make a life by what we give»**

Encore une fois, thank you, merci, et en hébreu, " todah rabah", pour ce mérite distingué et privilégié que vous m'accordez ce soir.

I shall cherish it forever.

"Anee Mo-keer et Zeh La- Nehtzach".

Je vais le chérir pour toujours.